

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
ANIMATION ET GESTION
TOURISTIQUES LOCALES

SESSION 2010

CORRIGÉ

ÉPREUVE E3 – ANALYSE DE L'ESPACE TERRITORIAL

Durée: 4 heures

coefficient : 3

L'usage de la calculatrice est interdit pour cette épreuve.

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 4 pages, numérotées de la page 1/4 à 4/4.**

Le sujet posé est bien conforme au référentiel. Le donneur d'ordre est identifié : la municipalité d'Épernay. Le rédacteur est chargé de mission du fait de ses compétences de technicien supérieur en analyse de l'espace territorial appliquées à l'animation et la gestion touristiques locales. Le territoire d'intervention est la commune d'Épernay, ce qui n'empêche pas, voire même nécessite de l'envisager à d'autres échelles géographiques : communauté de communes – pays de Champagne, vignoble champenois entre Montagne de Reims, vallée de la Marne et Côte des Blancs, et même de la confronter à sa rivale Reims, capitale incontestée du Champagne.

Les thématiques à considérer et connaissances à mettre en œuvre sont classiques pour des étudiants en BTS AGL : vignoble unique (vin blanc pétillant d'assemblage attaché à un terroir spécifique) de renommée mondiale, patrimoine paysager, culturel et architectural en milieux urbain et rural, ville porte de Parc Naturel Régional...

La forme est clairement indiquée : un rapport professionnel. La démarche à suivre est explicitée tant pour le rapport que pour l'élaboration de la représentation cartographique. Il n'y a donc aucun problème ni de plan ni de légende.

Il ne s'agit ici que d'éléments de corrigés et non pas d'une structure contraignante imposée ou exhaustive.

L'entrée en matière rappellera le contexte permettant de comprendre les actions déjà menées par Épernay ainsi que l'approfondissement de la réflexion à propos d'une politique fondée sur la mise en tourisme.

Epernay, l'autre capitale du Champagne – Un « outsider » dynamique

I – À l'ombre de Reims, sa rivale

1° - Un pôle rémois mieux desservi et mieux doté en hébergements

- La cité rémoise bénéficie de la proximité immédiate de l'autoroute de l'Est et de plusieurs échangeurs comme le confirment la carte de localisation et la carte topographique. Épernay, à la percée de la Marne, se situe un peu à l'écart de cet axe majeur français et européen. Les accès automobiles sont donc moins aisés et un peu plus longs.
- Le différentiel est encore plus grand en ce qui concerne la desserte ferroviaire. Reims bénéficie depuis peu d'une ligne ferroviaire à grande vitesse avec deux gares : Reims Centre et Reims Champagne (cf carte). La desserte par chemin de fer d'Épernay en pâtit d'autant plus.
- Enfin, l'offre en hébergements est largement en défaveur d'Épernay, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Reims compte presque quatre fois plus d'établissements mais surtout un peu plus de cinq fois plus de chambres. L'offre est plus diversifiée à Reims et les établissements haut de gamme y sont plus fréquents.

2° - Les deux capitales du Champagne

- Reims et Épernay sont les deux centres urbains qui rayonnent sur les parties les plus prestigieuses du vignoble champenois : les coteaux de la montagne de Reims, de la vallée de la Marne et de la Côte des Blancs. Ces deux villes organisent et gèrent la majorité de la production et de la commercialisation d'un vin unique au monde par son terroir (topographie, micro-climat...) et ses procédés de fabrication complexes (cf procédés). Il s'agit de deux pôles majeurs du tourisme viti-vinicole en France. Ce sont aussi deux villes portes du PNR de la montagne de Reims.

- Épernay bénéficie d'une meilleure situation, au cœur des trois composantes les plus prestigieuses du vignoble champenois : la retombée méridionale de la Montagne de Reims, les versants de la vallée de la Marne, la Côte des Blancs orientée à l'Est.
- Les plus grandes maisons de Champagne et les principales crayères qui servent de caves sont en grande majorité implantées dans ces deux cités. Épernay bénéficie de la Maison de Champagne la plus grande (Moët et Chandon), de la plus visitée (Mercier) et surtout d'une avenue qui concentre tous ces établissements de renom international : l'Avenue de Champagne (cf photos et plan). Malgré tout Reims l'emporte en nombre et en taille, et demeure surtout le centre de commandement principal.

3° - Des sites touristiques plus nombreux et plus diversifiés dans la cité des Sacres

- Sur les 27 sites les plus fréquentés répertoriés par l'Observatoire régional du tourisme, 24 sont situés à Reims et trois à Épernay. Ils sont plus nombreux à Reims mais ils sont aussi plus fréquentés. Le nombre de visiteurs à Épernay ne représente qu'un peu moins de 5% du total de la fréquentation des sites référencés dans le tableau fourni en annexe.
- Les pratiques touristiques que permettent ces sites sont bien plus diversifiées à Reims : visites de musées et autres pratiques culturelles, événementiel, architecture religieuse exemplaire d'époques variées, lieux de mémoire... Les séjours peuvent être plus longs, plus denses et fréquents qu'à Épernay.
- D'un point de vue qualitatif, plusieurs bénéficient déjà d'une reconnaissance internationale et certains sites sont déjà classés par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'humanité : cathédrale, palais du Tau.

La légende du document cartographique pourra reprendre la structure (parties et sous-parties) de cette première partie du rapport.

Le choix des couleurs et des figurés doit respecter les règles de l'exercice.

On veillera à ne pas oublier de faire apparaître les trois composantes du vignoble champenois dans la région de Reims – Épernay. Il serait judicieux de mentionner quelques caractéristiques mettant en évidence la spécificité du terroir : coteaux (talus avec les altitudes au sommet et en plaine cf carte topographique, pentes convexo-concaves bien égouttées), exposition majoritairement à l'Est, au Sud-Est et au Sud.

Ne pas omettre de reporter les limites du PNR de la montagne de Reims ainsi que quelques communes célèbres (Ay, Avize, Hautvillers...) et celles qui font partie de la communauté de communes – pays de Champagne autour d'Épernay.

Enfin, les aspects qualitatifs doivent être soulignés par les titres et sous-titres, tandis que les aspects quantitatifs peuvent être traduits par des histogrammes, diagrammes ou tableaux synthétiques à reporter à proximité des deux capitales du Champagne.

Il s'agit ici de faire preuve de synthèse, d'efficacité graphique et de croiser des cartes et plans à des échelles différentes (carte de localisation, plans de villes, carte topographique).

II – Une mise en tourisme sparnacienne d'autant plus stimulée et dynamisée

1° - Une communauté de communes – pays de Champagne à compétence touristique

- Une communauté de communes (13 communes) qui s'incarne physiquement au sein d'un bâtiment de l'ancienne caserne d'Épernay et participe ainsi à la reconversion d'un patrimoine architectural militaire qui participe à la mise en tourisme.
- Élaboration de circuits à vélo. La situation exceptionnelle d'Épernay entourée des plus prestigieux villages champenois, permet la mise en œuvre de circuits variés en voiture, en

- vélo, à pied, voire par voie fluviale (cf carte et photo annexe 5b) au départ de cette autre capitale du Champagne. Il s'agit d'un carrefour idéal pour séjourner et parcourir la région.
- Épernay participe de manière brillante au classement des paysages de Champagne par l'UNESCO au patrimoine mondial. Elle propose ainsi avec sa rivale Reims, un des deux ensembles urbains avec l'Avenue de Champagne.

2° - Des équipements et aménagements de premier ordre

- Le Millesium constitue un équipement de premier plan. Il s'agit de la salle la plus grande et la plus moderne de la Région, y compris devant le Palais de congrès de Reims.
- Le calendrier de programmation témoigne de l'ampleur de certains événements à l'origine sûrement de retombées importantes pour Épernay. Il permet aussi d'émettre l'hypothèse d'un rayonnement régional non négligeable.
- À proximité immédiate, une partie de l'ancienne caserne a été reconvertie en résidence hôtelière ce qui confirme la volonté d'Épernay d'améliorer quantitativement et qualitativement l'offre en matière d'hébergement.

3° - L'Avenue de Champagne, clé de voûte de l'embellissement urbain et vitrine touristique majeure

- Un chantier au service du patrimoine architectural et œnologique des grandes maisons de Champagne sparnacienne. Un écrin rénové à la hauteur des prétentions au classement au patrimoine mondial.
- Une dimension événementielle remarquable : cf inauguration, mise en lumière, label site remarquable du goût...
- Une réalisation motrice pour l'ensemble de la ville : projets parallèles déjà évoqués, retombées directes et indirectes, embellissement urbain (éclairage, mobilier urbain, voirie, stationnement, circulation). Une démarche générale et globale.